

25 - BESANÇON
ANCIENNE INTENDANCE DE FRANCHE-COMTÉ

TRAVAUX DE RESTAURATION DES TOITURES DE LA PORTERIE DE L’HÔTEL
PRÉFECTORAL DU DOUBS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS DE L’AILE EST

DEMANDE D’AUTORISATION DE TRAVAUX



01_ANALYSE HISTORIQUE

Janvier 2026

CAILLAUT & ASSOCIÉS
Architecte en Chef des Monuments Historiques
1 rue Bénard, 75014 Paris
Tél. 01 53 90 20 40

LMS INGENIERIE
Bureau d’études fluides et électricité
17, Rue Schmittlach, 67390 Boesenbiesen
Tél : 03 67 10 13 32

SOMMAIRE

ETAT DES SOURCES	4 - 5
ANALYSE HISTORIQUE	6-18

ETAT DES SOURCES

Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie

Cote 89/10/08-117 : rapport à la commission sur la proposition de classement de la préfecture au titre des Monuments Historiques, dossier photographique 1952 et 1963, plan du rez-de-chaussée et élévation du côté de la rue Charles Nodier et proposition d’étendre le périmètre du classement MH aux salles de réception de l’étage.

Cote F/2005/008/02-1 : Copie d’un plan du rez-de-chaussée dressé par l’architecte départemental en 1960, plan du 1^{er} étage de la préfecture par l’architecte départemental en 1981.

Cote F/2005/008/03-1 : Reproduction de plans et d’un devis de construction provenant des Archives Départementales du Doubs (cote 1 C 2364), rappel historique, annexes dressées par Lionel Estavoyer (archiviste et historien) comprenant les différents plans numérotés et conservés aux Archives Départementales.

Cote D/1/25/13-2 : Historique et description de l’ancienne intendance de Franche-Comté, reproduction de certains documents conservés aux Archives Départementales et dossier photographique de 2018. Devis de travaux des années 1950 aux années 1960. Dossier photographique par Lucien Martinet recenseur à Dijon.

Cote D/1996/25/306-5 : Historique et reproductions de documents conservés aux Archives Départementales.

Cote E/81/25/22-85 : Devis de travaux (1929-1949).

Cote E/81/25/23-85 : Devis de travaux (1948-1986).

Cote E/2009/3/20-127 : étude préalable de l’Architecte en Chef des Monuments Historiques Paul Barnoud pour la restauration des façades et toitures en septembre 2008.

DRAC Bourgogne – Franche Comté : site Besançon

Dossier de protection de l’ancienne intendance de Besançon

Archives Départementales du Doubs

Série C : Administrations provinciales (avant 1790)

Cote 1C2364 : construction du palais de l'Intendance : position de la ville de Besançon, détails et devis des entrepreneurs, procès-verbal d'adjudication (1739-1777). Notons que les documents de cette cote avaient été reproduits au sein du dossier 2005/008/03 de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie.

Il manque malheureusement dans cette cote de conservation le plan du rez-de-chaussée de l’hôtel de l’Intendance.

Cette cote de conservation comprend trente-sept documents graphiques dont :
- un plan d'ensemble de l'ancien édifice daté du 7 septembre 1754 (1C2364/1) ;
- un plan du second étage de l’ancien édifice (1C2364/2) ;
- un plan du 1^{er} étage de l’édifice (1C2364/12) ;
- un plan du deuxième étage dressé le 23 septembre 1754 ;
- un plan et profil d'une partie du comble du corps de logis entre la cour et le jardin de l'ancien édifice ;

- un profil d’une partie de la dernière assise concernant la construction du bassin dans le jardin ;
- divers projets de lambris ;
- un plan des souterrains (1C2364/10) ;
- un plan projet de la place à édifier au-devant de l’édifice (1C2364/11) ;
- un plan d'élévation de l'entrée des bâtiments, du côté de la rue (1C2364/13) ;
- une coupe sur la longueur des bâtiments de l’édifice ;
- divers documents concernant les intérieurs de l’hôtel de l’Intendance.

Série E : Commune

Cote 4E108/28 : Documents divers dont un mémoire et devis pour la construction d’un hôtel pour l’Intendance, 1771.

Série N : Administration et comptabilité départementale (1800-1940)

La préfecture faisant partie des bâtiments départementaux, plusieurs cotes d’archives concernent les travaux et aménagements qui ont été effectués au sein de la Préfecture : bâtiment des archives bordant la cour des écuries et des remises, serre sur la terrasse de la rotonde, construction d’un abri anti-aérien.

Cote 4 N 4 : Description des bâtiments : fragment de rapport (s.d.), notice de renseignements ([1812-1813]). Locaux dits de la « petite intendance », affectation à la Préfecture par le Ministère de la Guerre : correspondance (1806). Concession des bâtiments au Département du Doubs par l’État : décret impérial, arrêté préfectoral, correspondance (1810-1811). Demande de création d’une chapelle domestique au sein de l’hôtel de Préfecture : correspondance (1813). Classement au titre des monuments historiques : arrêté ministériel (1924).

Cote 4 N 5 : Roy, plan du rez-de-chaussée de l’hôtel de la préfecture, 12^e année = 1802 (?)

Cote 4 N 6 : plan de l’étage

Cote 4 N 7 : 5 dessins préparatoires (1810). Couverture des bâtiments et suppression de la balustrade (ébauches).

Cote 4 E 108/28 : Documents divers dont un mémoire et devis pour la construction d’un hôtel pour l’Intendance, 1771.

Série W : Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940

Un fonds d’archives concerne l’entretien et les travaux divers effectués sous l’égide de la DRAC et de son service de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH). Aucune cote de conservation (2106W, 2129W) n’a toutefois trait à l’hôtel de la Préfecture de Besançon qui appartient au département. Une cote de conservation relève de différents diagnostics sanitaires effectués sur les monuments communaux protégés au titre des Monuments Historiques.

Cote 2016W63 : rapport général avec estimation des travaux à réaliser des édifices classés ou inscrits appartenant à la commune, diagnostic sanitaire (rapport contenant une fiche descriptive pour chaque édifice) – 1994

Lien URL : <https://archives.doubs.fr/ark:/25993/2ksd6vc5wf0g>

Série Fi : Fonds iconographique

6 FI Cartes postales – commune du Doubs

Portail d’entrée de la préfecture, début XX^e siècle

Cote 1FI1592 : plan du rez-de-chaussée de la préfecture, années 1950 (?)

Cote 1FI1593 : élévation de l’hôtel de la préfecture, années 1950 (?)

Archives municipales de Besançon

Cote 5 M 37 : travaux de l’hôtel de la Préfecture : mémoires, plans, affiches et correspondance (1808-1857)

Cote YC.BES.B2.4 : avant-projet de l’élévation de l’hôtel de l’intendance, avant 1770 ?

Cote YC.BES.B2.6 : élévation de la façade du côté de l’entrée de l’hôtel de l’intendance de Franche Comté, vers 1770.

Cote YC M2, 39 : Tracé de la rue de la Traverse depuis la Grande Rue devant l’intendance, 1770.

Cote YC.BES.B2.7 : coupe de l’hôtel de l’intendance, vers 1770.

Cote CP-B-P46-0391 : fêtes présidentielles en août 1910, carte postale ancienne.

Cote Ge.c.Besançon.208.1 : M.G.H.I ingénieur, Plan de la ville et citadelle de Besançon, 1786.

Cote 6 Fi 74 : Jean-Paul Tupin, vue aérienne, 1980-1995.

Cote 8 Fi 4 : plan d’une rue de traverse projetée dès la rue Neuve à la rue saint Vincent par Longin

Cote 8 Fi 5 : plan de l’emplacement de la rue Neuve proposée pour la construction d’une nouvelle intendance avec un projet de rue pour communiquer de la rue saint Vincent à la rue neuve.

Archives Nationales

Cote F 13 1700 : Hôtel de la préfecture, ancienne Intendance (an XIII-1815). Réparations ; dégâts occasionnés par l'ouragan du 12 janvier 1806 ; par celui du 14 août 1807 ; mémoire du préfet Jean de Bry, exposant la nécessité de restaurer complètement l'hôtel, dépense que le Conseil général ne veut engager que si la propriété en est reconnue définitivement au département ; procès-verbal descriptif d'estimation de l'hôtel de l'Intendance (1809)

Cote N/III/Doubs/20 : planches de l’hôtel de la préfecture de Besançon (ancien hôtel de l'intendance bâti de 1771 à 1778 par Nicole sur les dessins de Victor Louis). 2 planches réunies sur 1 feuille, 1841 (Provenance du ministère de l’Intérieur). Plan du rez-de-chaussée et de l’étage avec retombes. Lavis.

Bibliographie

Christian Roussel, « Entre tradition et modernité : les hôtels à Besançon de 1730 à 1750, Dans *In Situ*, N°6, 2005.

Christian Taillard, *Victor Louis (1731-1800) – Le triomphe du goût français à l’époque néo-classique*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009.

Collectif, *La restauration de l’ancienne intendance de Franche-Comté* (brochure), Besançon, édition par la préfecture du Doubs, juillet 2013.

Collectif, *Des Intendants du Roi aux Préfets de la République – L’hôtel de la Préfecture de Franche-Comté*, Les éditions du Sekoya, décembre 2008.

Collectif, *Le beau siècle - La vie artistique à Besançon de la Conquête à la Révolution* (1674-1792), Editions Courtes et Longues, 2022.

Michel Gallet, *Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806)*, Paris, éditions Picard, 1980, p. 9.

Jean Courtieux, Jean Moyse et Lionel Estavoyer, *De l’intendance de Franche-Comté à la préfecture du Doubs et de sa région*, Besançon, Archives départementales, 1980.

Roger de Lurion, « M. de Lacoré : intendant de Franche-Comté », In *Mémoires de l’académie de Besançon*, 1897, p. 210.

XVII siècle

1673-1674	Seconde conquête de la Franche-Comté, également appelée la conquête définitive de la Franche-Comté, qui oppose la France au Comté de Bourgogne et dont l’issue fut la victoire de la France, et l’annexion de la Franche-Comté.
1674-1684	Louis III Chauvelin (1642-1719), seigneur de Grisenoy et de Chaudueil, intendant de Franche-Comté.
1678	Traité de Nimègue.
1681	Besançon devient la capitale de la nouvelle province.
1682 -1777	Après l’annexion de la Franche-Comté, les intendants résident dans des demeures construites au XVI ^e siècle ⁴ . En effet, à partir de 1682 les intendants de Franche-Comté occupèrent plusieurs hôtels particuliers, tel que : l’hôtel de Montmartin en 1682 (sis au 12 rue de l’Orme de Chamars), l’hôtel d’Emskerque également appelé hôtel d’Anvers entre 1718 et 1718 (situé au 44 Grande-Rue). La dernière demeure de l’intendance avant celle que nous connaissons, fut l’hôtel Mignot de Balme entre 1718 et 1777, Sis au 14 Grande Rue, également appelée vieille Intendance, dont le dernier occupant fut l’Intendant Charles André Lacoré.

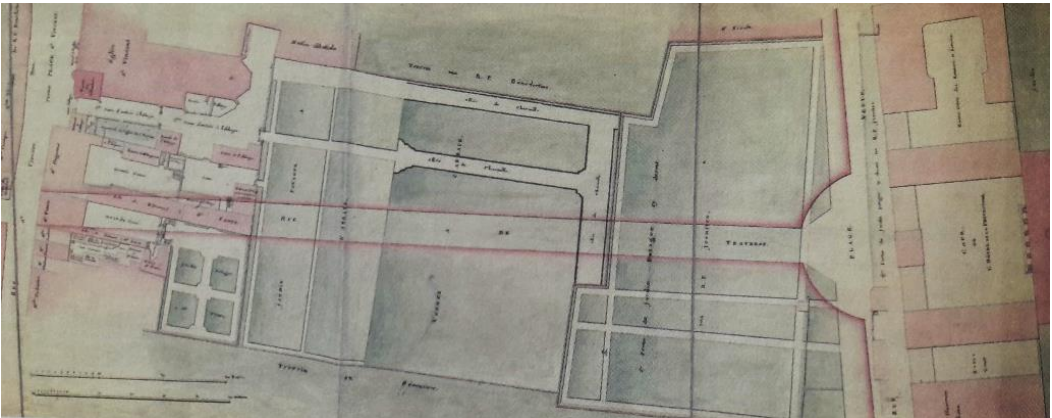
XVIII siècle

1739	La ville de Besançon connaît un mouvement d’urbanisation pour répondre aux besoins occasionnés par l’importante croissance démographique constatée depuis 1681 quand la ville est désignée capitale de province. L’intendant Barthélémy de Vanolles entreprend la création d’un nouveau quartier au sud-ouest de la ville ⁵ . Création d’une nouvelle rue baptisée la « Rue Neuve » actuel rue Charles Nodier dans le cadre d’un projet d’embellissement.
1761	Louis XV nomme Charles-André De Lacoré, intendant de Franche-Comté. L’intendant s’installe alors dans le bâtiment dit « l’ancienne Intendance », le bâtiment est dans un mauvais état de conservation et fait l’objet depuis plusieurs années des travaux de réparation assurés par la municipalité. C’est dans ce contexte que Charles-André Lacoré entreprend de faire construire une intendance dans le quartier neuf de la ville de Besançon vers le parc de Chamard, afin de pérenniser le siège de l’intendance.
1767	Plusieurs alertes d’incendie ont eu lieu à la Vieille Intendance. Ces alertes furent l’argument décisif ⁶ qui permit à Lacoré de lancer le projet de construction de la nouvelle intendance. Henri Frignet (Ingénieur des Ponts et Chaussées de Franche Comté entre 1765 et 1770) est chargé de dresser les plans de l’Intendance ⁷ . La dépense est estimée à 611 000 livres.

⁴ MPP Archives_ côte : D/1996/25/306-5
⁵ Atelier Cairn, Paul Barnoud ACMH – Préfecture – Ancienne Intendance de Franche-Comté - Etude préalable à la restauration des toitures et façades. Septembre 2008.
⁶ Atelier Cairn, Paul Barnoud ACMH – Préfecture – Ancienne Intendance de Franche-Comté - Etude préalable à la restauration des toitures et façades. Septembre 2008.
⁷ MPP, cote F/2005/008/03

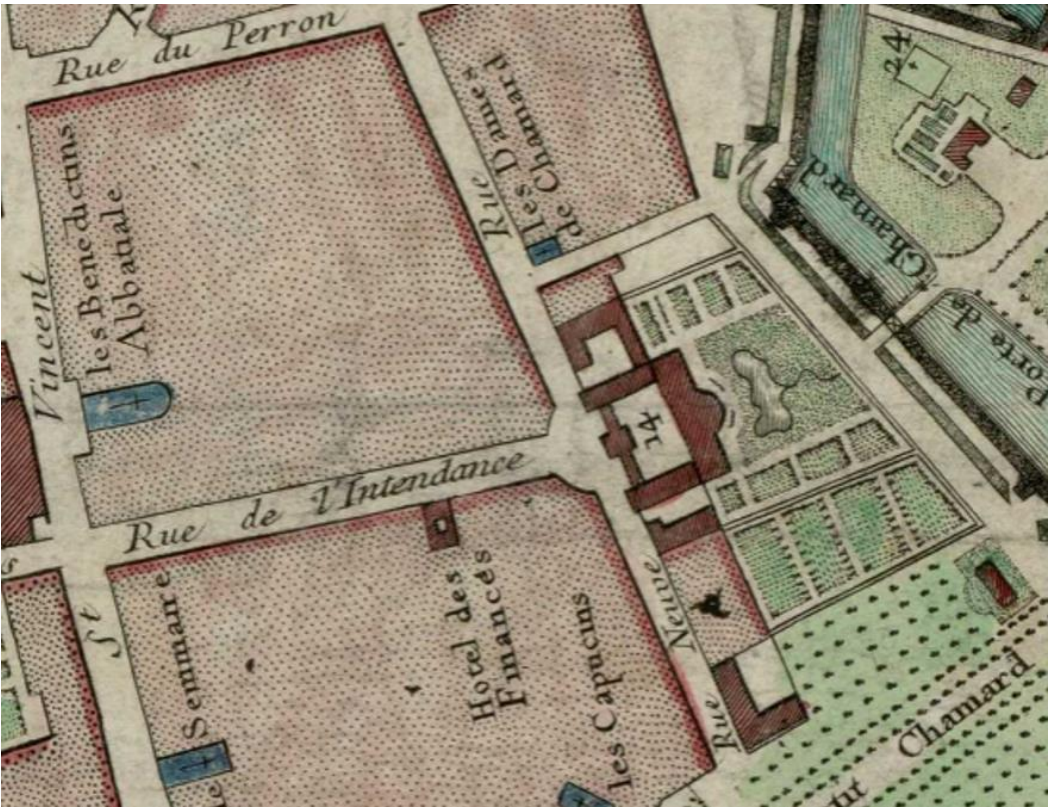
1769

Un arrêté du Conseil d’État du 31 octobre 1769 permet à la ville d’emprunter 60 000 livres comme contribution à la construction de l’Intendance. Plusieurs acquisitions de terrains sont effectuées auprès de particuliers et mis à la disposition de Lacoré⁸ pour la réalisation de son projet, qui devait également permettre de créer une liaison entre le nouveau quartier construit à proximité du parc de Chamard, et le centre ancien de la ville. C’est dans le cadre de ce projet d’embellissement de la ville que l’on prévoit la création de la « rue de traverse », raccordant la Grande rue du Centre ancien avec la rue neuve créée en 1739.



Projet de tracé de la rue de la Traverse depuis la Grande Rue devant l’intendance, 1770, Bibliothèque Municipales de Besançon, cote YC M2, 39

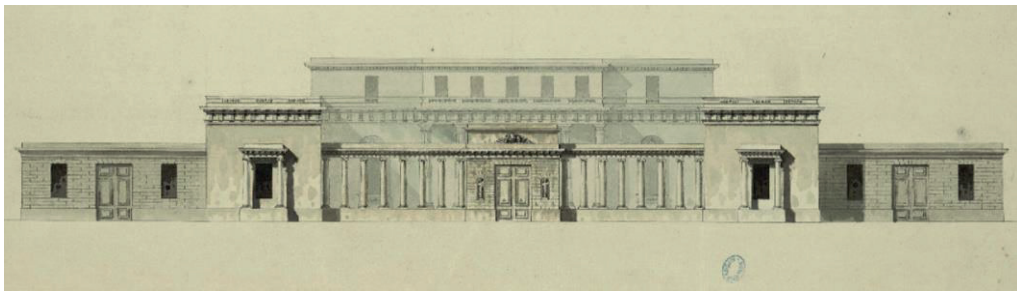
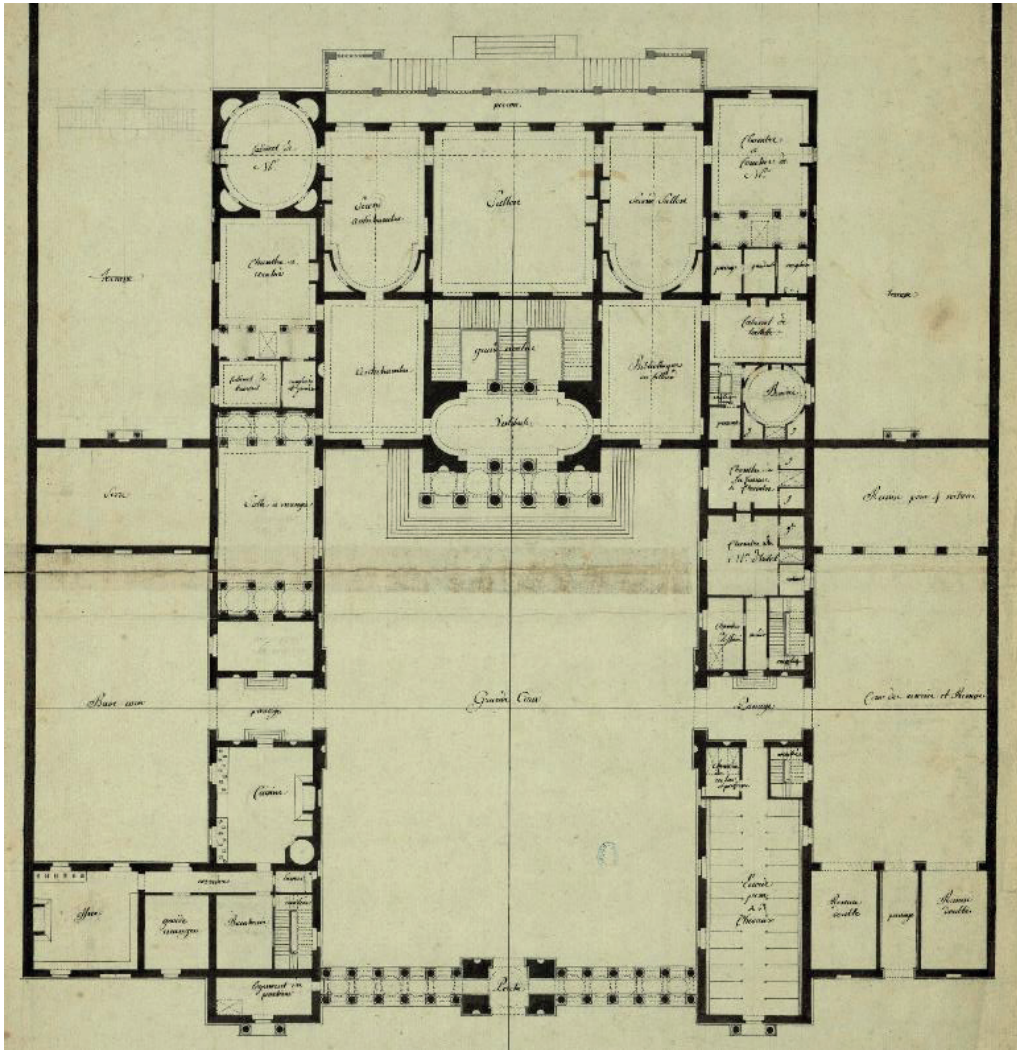
Le 20 juillet, le roi Louis XV autorise le percement de ladite rue de traverse dans l’axe de la Préfecture, qui fut par la suite baptisée rue de l’Intendance, et changée en rue de la préfecture après la Révolution.



M.G.H.I. géographe, Plan de la ville et citadelle de Besançon, 1786, Bibliothèque Municipales de Besançon, cote Ge.c. Besançon.208.1

⁸ MPP, cote D/1/25/13-2

Avant 1770 L'avant-projet attribué à Frignet⁹, prévoit une colonnade faisant office de séparation entre la cour d'honneur et la Grande Rue. Cette colonnade devait permettre aux visiteurs d'apprécier la richesse du décor et la monumentalité de l'hôtel depuis l'extérieur tout en les maintenant à distance de la cour.



Projet de l'hôtel de l'intendance de Besançon, attribué à Henri Frignet, vers 1770 (?), Archives municipales de Besançon
Côte du plan : YC.BES.B2.15 _Côte de l'élévation : YC.BES.B2.4

1770 Le 6 décembre, le ministre des finances autorise l'Intendant à faire l'adjudication des travaux¹⁰.

⁹ Frignet réalise en 1769 une partie des plans du manège des troupes à Besançon. Il dresse le plan de l'emplacement de la rue Neuve ainsi que les plans de l'église Saint-Symphorien construite par le cardinal de Choiseul-Beaupré à Gy.

¹⁰ MPP, cote D/ 1996/25/306 -5

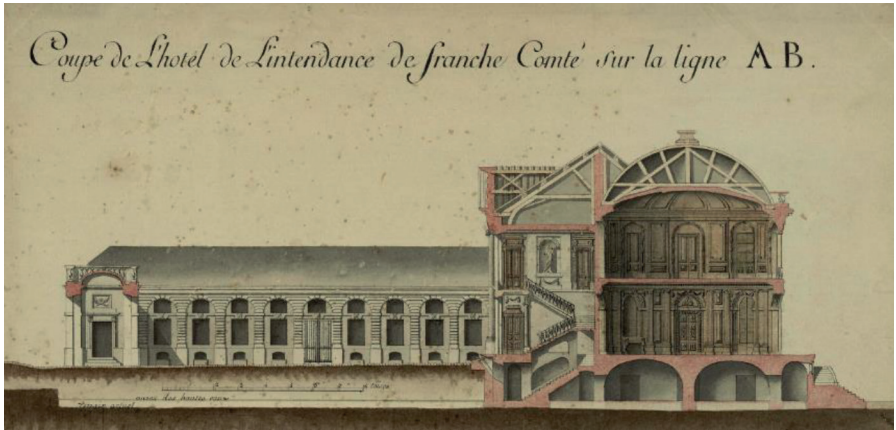
1770-1771 Les plans de l'intendance réalisés par Henri Frignet Ingénieur des Ponts et Chaussées de Franche Comté, furent achevés en 1770. Jugé incomplets¹¹, les plans furent améliorés par l'architecte parisien Victor Louis (1731-1800) devenu célèbre à la suite de la réalisation du grand Théâtre de Bordeaux. Celui-ci en modifia, notamment, la volumétrie et les façades. Par la suite, l'architecte franc-comtois Nicolas Nicole fût chargé de l'exécution du projet redessiné par Victor Louis.

Divers documents iconographiques conservés aux Archives Municipales de la ville de Besançon ainsi qu'aux Archives Départementales du Doubs, documentent les différentes versions du projet ainsi que son évolution.

Le parti architectural adopté par l'architecte Victor Louis, consistait en la réalisation d'un hôtel particulier de style néo-classique, entre cour et jardin.



Nicolas Nicole d'après Victor Louis (?), *Elévation de la façade du côté de l'entrée de l'hôtel de l'intendance de Franche-Comté*, 1769-1777 (?), Archives Municipales de Besançon, cote YC.BES.B2.6



Nicolas Nicole d'après Victor Louis (?), *coupe transversale de l'entrée principale, élévation d'une aile des communs et coupe transversale du corps de logis de l'hôtel de*, 1769-1777 (?), Archives Municipales de Besançon, cote YC.BES.B2.7

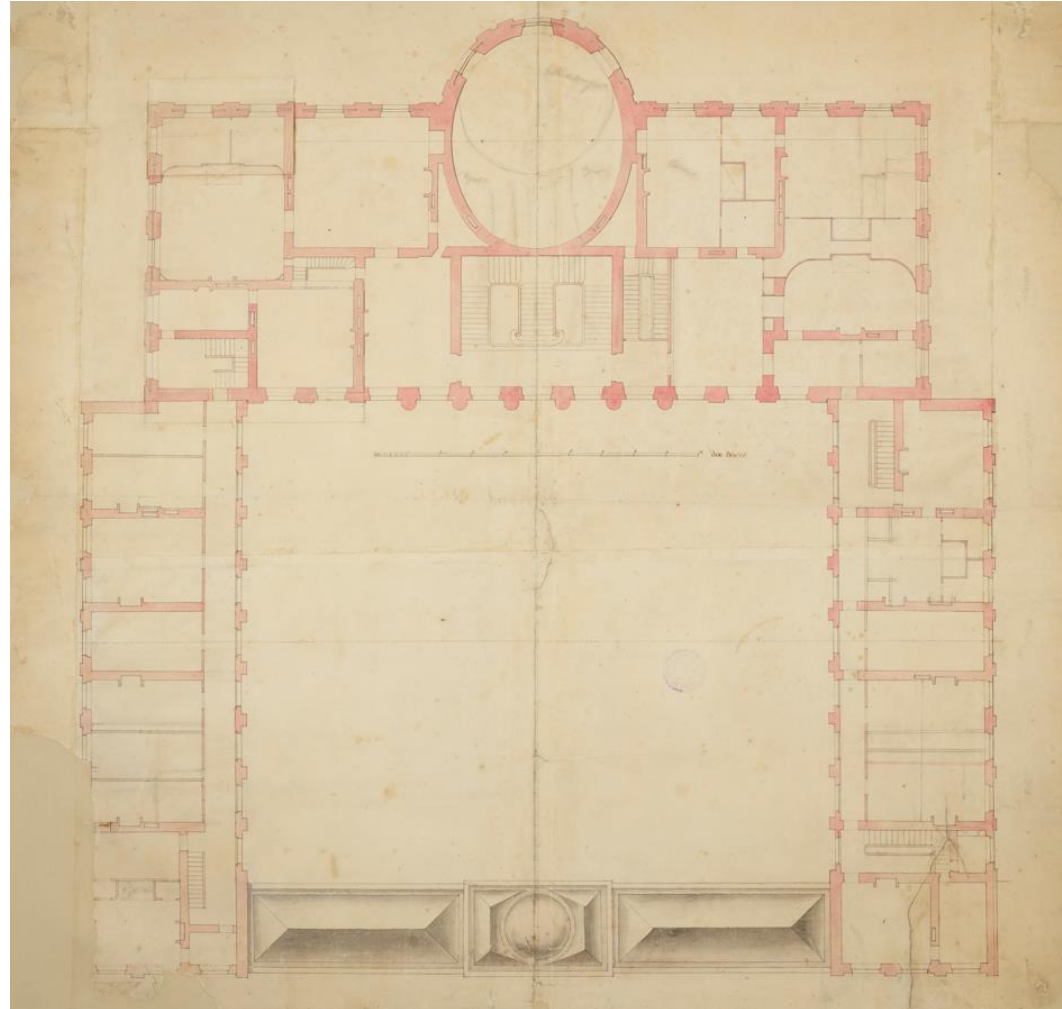
Le projet de Victor Louis, remplaça la colonnade du projet de Frignet par deux pavillons positionnés, de part et d'autre, d'une entrée triomphale. Le parti pris d'une architecture davantage classicisante est affirmé avec le déploiement de nouveaux décors tels que le bossage en table des ailes latérales ainsi que des pavillons dans certaines versions du projet. Le plan proposé gagne également en fonctionnalité avec l'installation au sein de ces pavillons d'une conciergerie et d'un corps de garde.

¹¹ Historique _ MPP, cote D/ 1996/25/306 -5

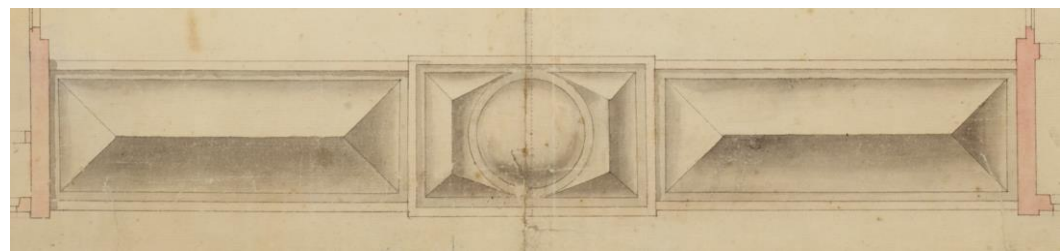
Dans ces dessins, les couvertures des ailes de la porterie, qui font l'objet de notre étude, sont de type pavillon avec deux croupes.

Conservé aux Archives Départementales du Doubs, un plan de projet, du 1^{er} étage de l'hôtel de l'Intendance attribué à l'architecte Nicolas Nicole, permet d'identifier la composition des couvertures de la porterie au stade du projet.

Les couvertures de la porterie, ainsi dessinées, se constituent de deux couvertures pourvues de croupes, de type pavillon, en recouvrements des ailes latérales est et ouest. La couverture du corps central est, quant à elle, plus complexe. Elle est divisée en trois parties consistant en l'imbrication de deux toitures en croupes de part et d'autre d'un dôme de plan circulaire.



Nicolas Nicole (?), *Plan du 1^{er} étage [1^{er} projet]*, 1769-1777, Archives Départementales de Besançon, cote 1C2364/12



Zoom sur le plan sur des couvertures de la porterie.

Le dessin d'une élévation de la porterie, vraisemblablement réalisé par l'architecte Nicolas Nicole, également conservée aux Archives Départementales du Doubs (cote 1C2364/13), représente une autre version du projet de la porterie, plus proche de l'état actuel de l'édifice.

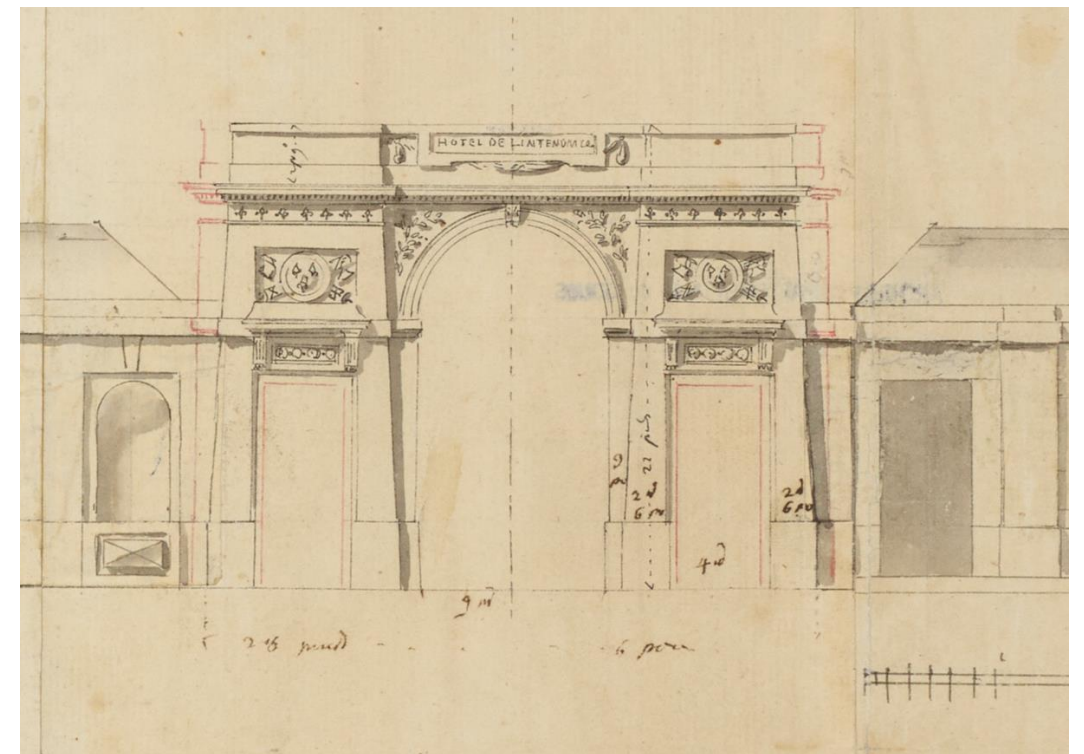
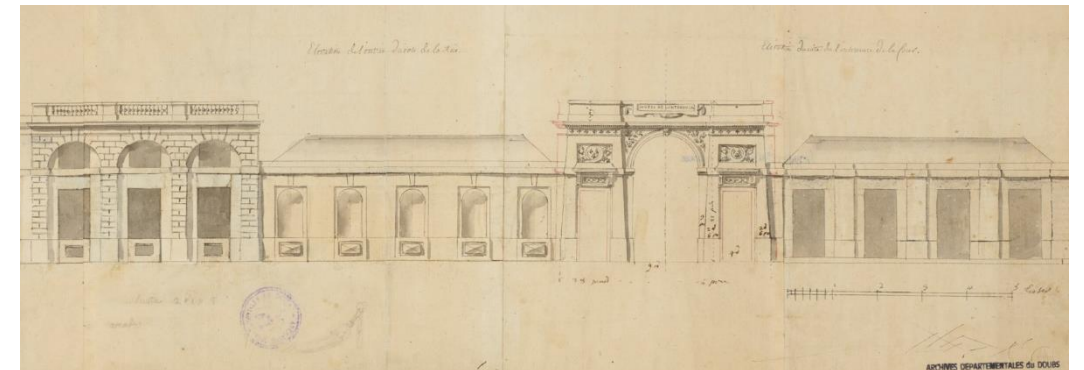
On constate que côté rue Neuve, les façades des pavillons de la porterie sont dépourvues des bossages en table, et que le décor comprend des tables sculptées en pointe de diamant, disposées dans l'alignement des loges en cul-de-four.

Côté cour d'honneur, quatre portes d'accès scandées par des pilastres sont aménagées.

Les couvertures des pavillons latéraux sont toujours représentées en croupes.

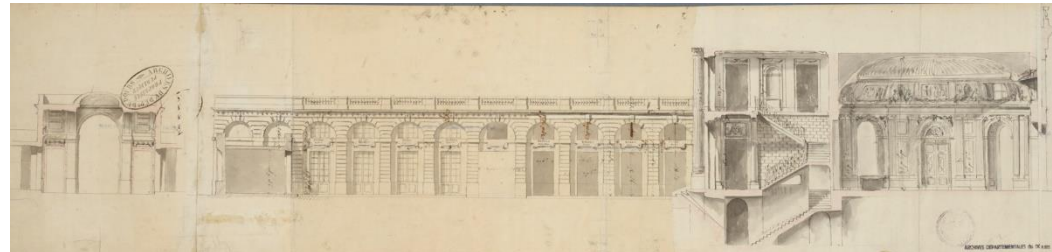
La balustrade de l'arc de triomphe disparaît au profit d'un acrotère.

Au-dessus des portes latérales sont sculptées en bas-relief des faisceaux de licteur entrecroisés d'un bouclier au semis de trois fleurs de lys, en écho à la fonction de l'intendant de représenter la justice et le roi en province.

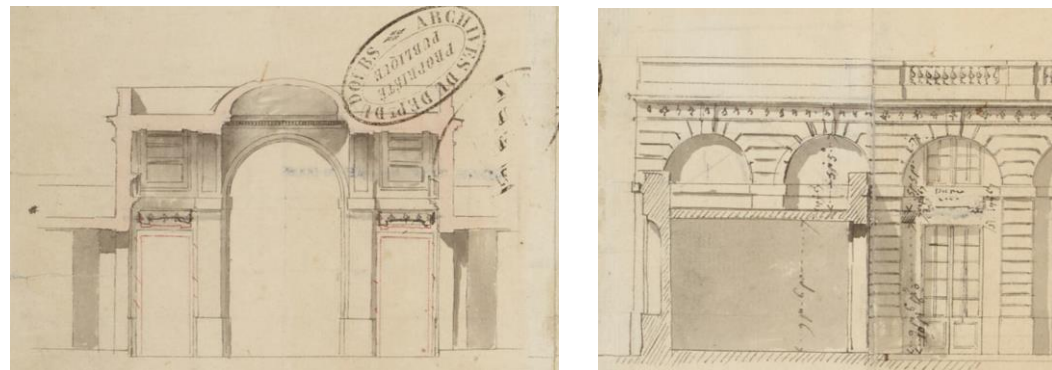


Extrait : Nicolas Nicole (?), *élévation de la porterie côté rue et côté cour d'honneur*, Archives Départementales du Doubs, cote 1C2364/13

Une autre source iconographique, également conservée aux Archives Départementales, représente une coupe-façade longeant la cour d'honneur en passant par le pavillon Est et une autre coupe du corps central. Ce document révèle quelques détails de mesures à propos notamment de la hauteur sous plafond des pavillons latéraux. Toutefois, les couvertures des pavillons ou de l'aile en retour n'y sont pas représentées. Au niveau de l'entresol des ailes en retour des deux pavillons latéraux, les deux premières baies sont représentées aveugles, vraisemblablement à cause de leur proximité avec la couverture des pavillons.



Nicolas Nicole d'après Victor Louis (?), coupe longitudinale de l'entrée principale, élévation d'une aile en retour d'équerre et coupe transversale du corps de logis, 1769-1777 (?), Archives Départementales du Doubs, cote 1C2364/14



A gauche _ Coupe longitudinale sur le corps central de la porterie
A droite _ Coupe transversale sur le pavillon latéral (est) de la porterie
Source : AD25, cote 1C2364/14

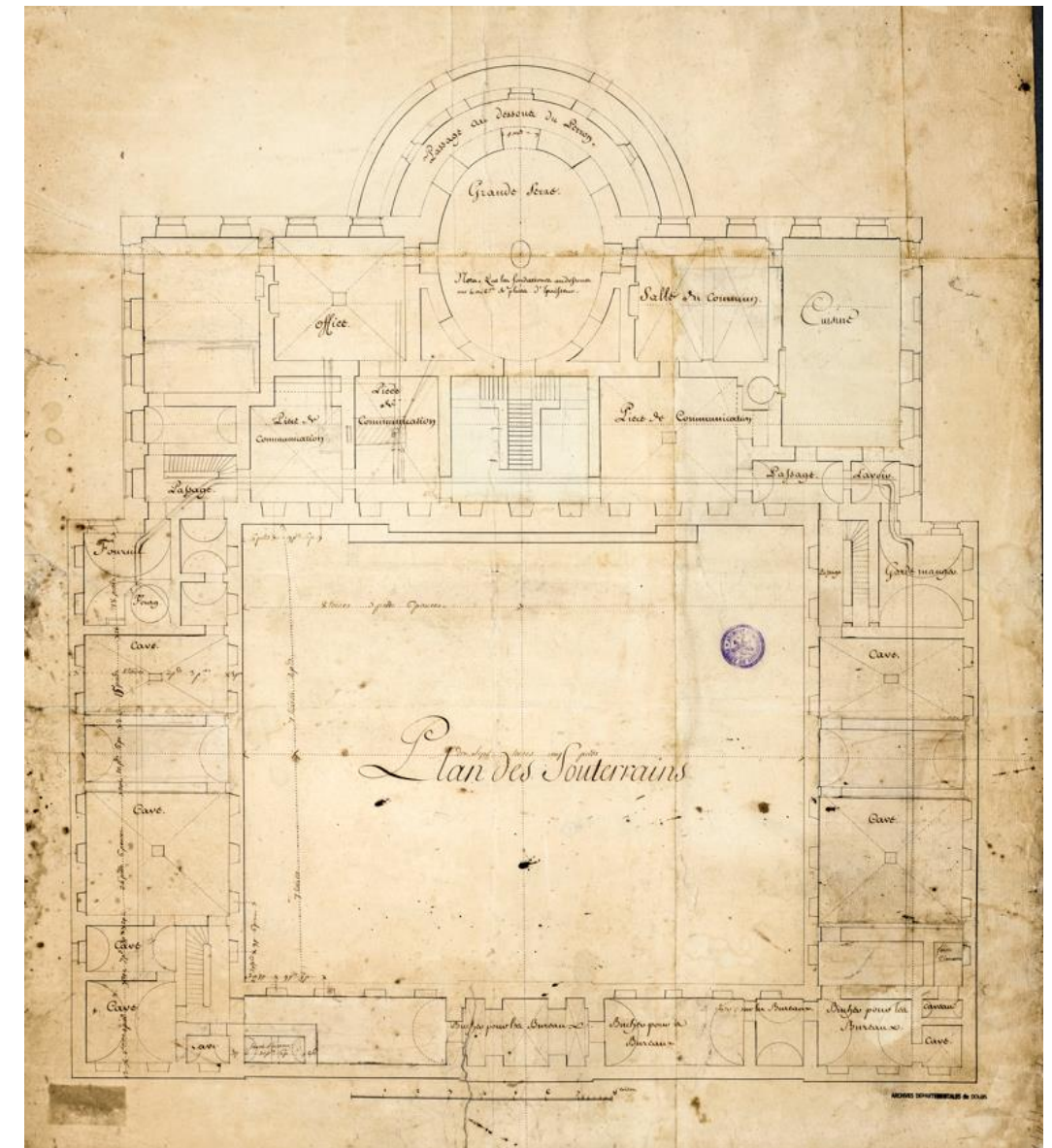
La coupe révèle :

- 1/ D'anciennes dimensions exprimées en pieds et en pouces tel que la hauteur entre le niveau du sol et le plafond des pavillons : 9 pieds 6 pouces
- 2/ la hauteur entre le plancher du comble et l'intrados de l'arc des baies aveugles des ailes en retour, correspondant peut-être à la hauteur du faîtage des pavillons de la porterie : 5 pieds 5 pouces

Nous remarquons sur cette coupe, la présence de balustrades couronnant le bâtiment de l'aile en retour, aujourd'hui disparues, ainsi que des fleurs de lys sur le bandeau (non réalisées ou supprimées à la Révolution).

Nous distinguons également une trace au crayon de bois représentant la projection des pans de la couverture de l'aile est de la porterie. Toutefois, la trace étant vraisemblablement un ajout discret, rien ne permet d'en déterminer l'origine exacte.

Un plan des souterrains, également conservé dans ce fond d'archive, nous dévoile les principes constructifs propres à la porterie, celle-ci a été construite sur un niveau, jalonné de murs de refends et présentant des voûtes d'arêtes en briques enduites.



Plan des souterrains, ADD, cote 1C2364/10 – Non daté



Photographie d'une voûte d'arêtes des souterrains, Cliché de l'agence Caillaud, 2023

1771	Sous la direction de l’architecte Nicolas Nicole, plusieurs artisans bisontins seront amenés à participer aux travaux. Le procès-verbal du 4 mai 1771 portant sur l’adjudication des travaux fait état des entreprises suivantes : 1. Maçonneries et ouvrages en marbres : DENEIRA 2. Charpente : JB BELGUINGUE, maître charpentier à Besançon 3. Couverture / Ardoises / Tuiles : Marc SIMARD, maître couvreur à Besançon 4. Fer blanc – Plomb – cuivre : Vivant VERCHOT (Besançon) 5. Menuiserie / Sculpture en pierre / Bois / Gypserie / Dorure et glaces : Bernard LAPRET, maître menuisier 6. Serrurerie et gros fers : J.J. BAILLY et JF GAGNEPIN 7. Peinture – Impression à l’huile et détrempe : CF POETE, vernisseur à Besançon 8. Vitrerie : M. BULLIARD (Besançon) Deux devis de construction datés également du 4 mai 1771 mentionnent les dimensions d’ouvrages en menuiserie et serrurerie qu’il convient de faire pour les bâtiments de l’hôtel de l’Intendance, tels que la porte cochère et les deux portes latérales du pavillon d’entrée¹². Le 14 juin 1771, pose de la première pierre par l’Intendant Lacoré.
1778	Inauguration de l’hôtel de l’Intendance le 18 février ¹³ .
1784	Décès de l’Intendant Charles André Lacoré le 2 novembre 1784. Monsieur Marc-Antoine Le Fèvre de Caumartin de Saint-Ange succède à monsieur Lacoré. Il fut le dernier intendant de Franche-Comté, de 1784 à 1790.
1789	Révolution Française
1790-1792	L’Intendance devient le siège de l’Administration Générale du Département et de celle du district de Besançon, avant leur installation en 1792 dans le palais de justice de la ville ¹⁴
1795	Au commencement du Directoire, la nouvelle administration du Département regagne l’Intendance

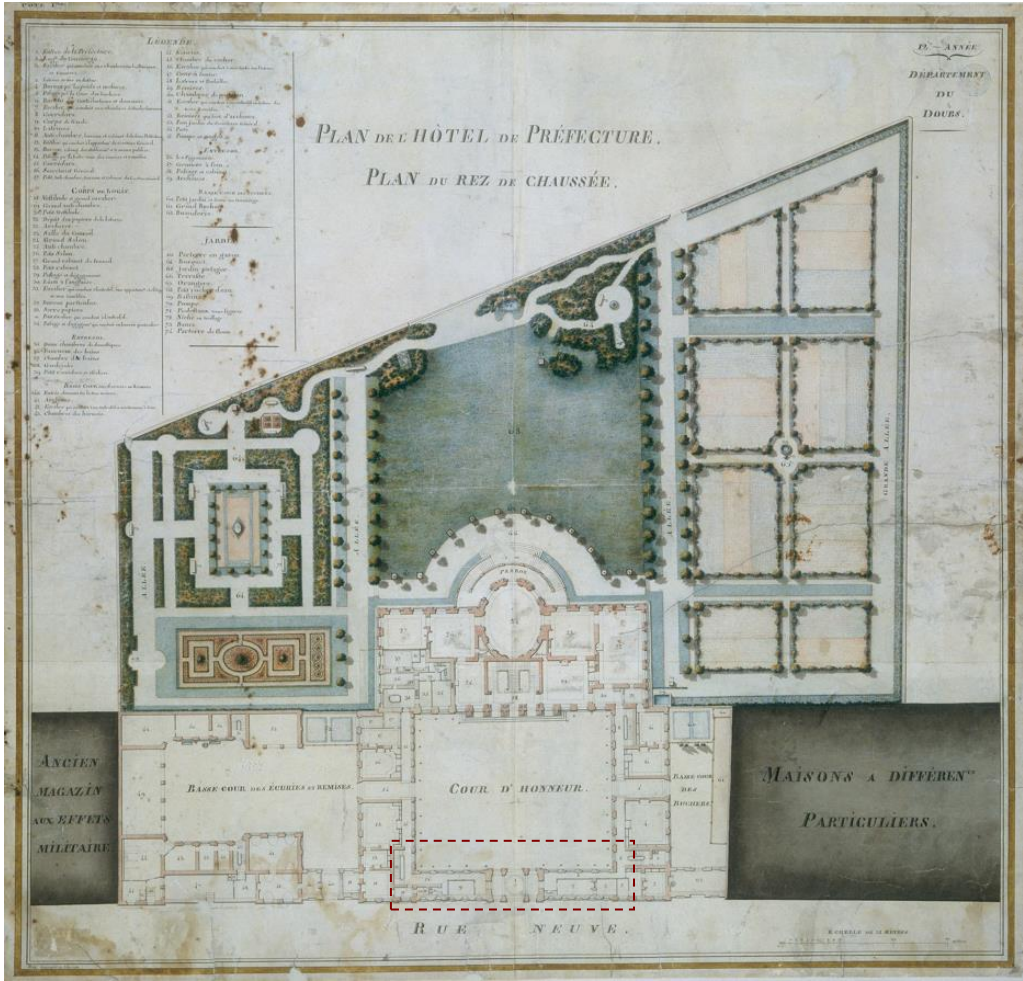
¹² ADD, cote C 2364 (reproduit à la médiathèque du patrimoine sous la cote F/2005/8/3-1)

¹³ Roger de Lurion, *op. cit.*, p. 224.

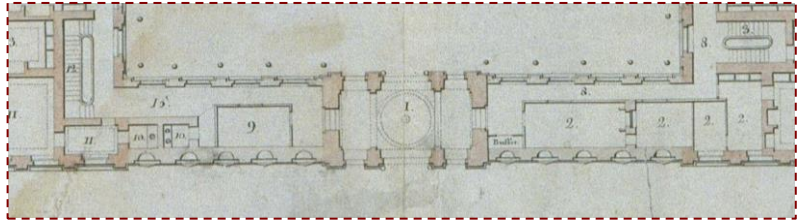
¹⁴ MPP, cote D 1 25 13 – 2 _Notice Historique - Dossier de protection.

XIX siècle

1800	Loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) qui institue dans chaque département un "préfet" représentant du pouvoir central. L’Intendance devient la Préfecture.
1801-1814	Jean Antoine Joseph Debry ou De Bry (1760-1834) est nommé Préfet du Doubs.
1803-1804	Un plan du RDC signé « Roy » et un plan de l’étage, datant de la 12 ^{ème} année (calendrier républicain) permettent de comprendre la distribution intérieure de l’hôtel de l’Intendance après sa réaffectation en préfecture.
12 ^{ème} année du calendrier Républicain	Le plan du RDC révèle la mise en place d’un corps de garde dans le pavillons gauche (Aile Est) et d’une loge de concierge dans le pavillon de droite (aile Ouest).

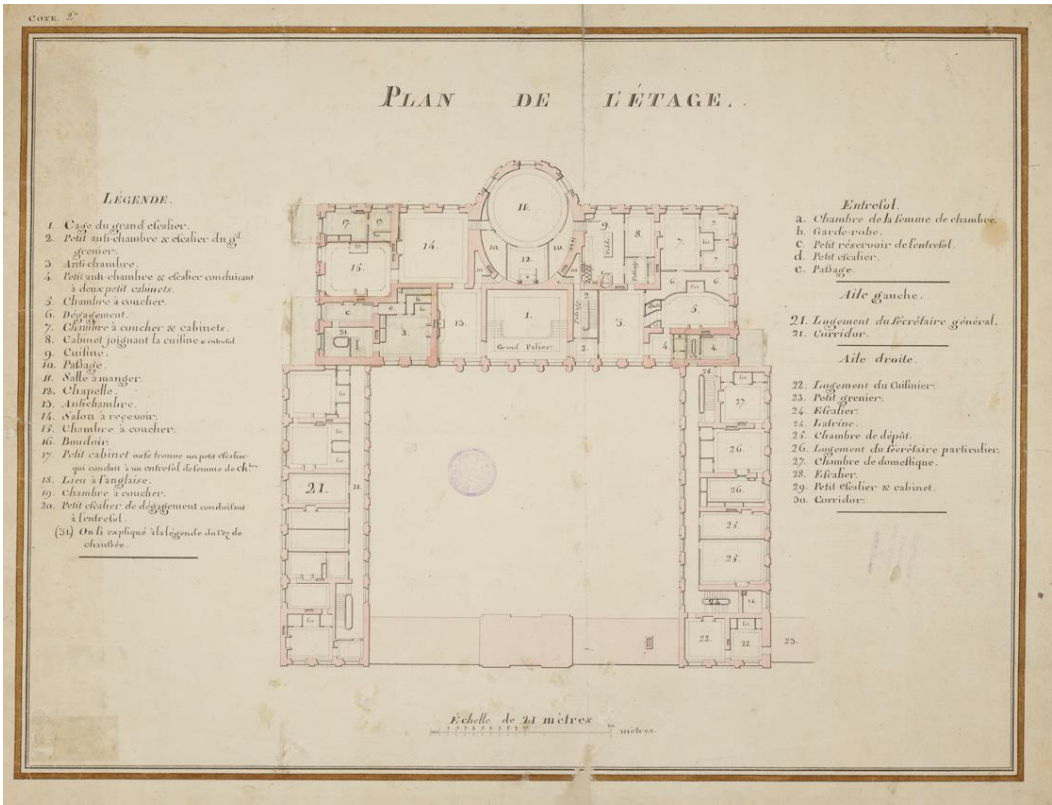


Plan du RDC, signé « Roy » de l’Hôtel de l’Intendance (Préfecture) – 12^{ème} année du calendrier Républicain (1803-1804) _ ADD, cote 4 N 5



Extrait du plan RDC de l’Hôtel de l’Intendance, signé « Roy »
12^{ème} année du calendrier Républicain, ADD, cote 4 N 5

Légende du plan :
(1) Entrée de la préfecture
(2) Loge du concierge
(8) (15) Corridors
(9) Corps de la garde
(10) latrines



Plan de l'étage de l'Hôtel de l'Intendance (Préfecture) – 12^{ème} année du calendrier Républicain (1803-1804) – ADD, cote 4 N 5

Les toitures ne sont malheureusement pas détaillées sur le plan du 1^{er} étage, seule une cheminée est identifiable sur l'aile Ouest.

1806-1807 Un courrier non daté rédigé vraisemblablement en 1807, par le préfet Jean Debry, et adressé au ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire, atteste de l'état de dégradation de l'Hôtel de l'Intendance au début du XIX^{ème} siècle. Le préfet y indique que l'état de dégradation de l'Hôtel de l'Intendance, « est tel qu'il n'est réellement pas sans danger d'y habiter »¹⁵. Il signale également que les années précédentes, plusieurs « ouragans » se sont succédé et ont occasionné des dégradations considérables (inondation des appartements, destruction des plafonds et chute des parties les plus en péril). C'est ainsi qu'en janvier 1806 un corps de maçonnerie comprenant des tuyaux de cheminées s'écroula, et que l'exfoliation des pierres composant la corniche et l'assise menace de s'écrouler.

Ce courrier explique également que des « gens de l'art » ont été appelé et ont reconnu les causes de dégradation suivantes :

« 1° De l'adoption du genre d'architecture dit à l'italienne dans un pays où la continuité des pluies et des neiges joint à la mauvaise qualité des pierres devait au contraire le faire rejeter pour donner la préférence aux coutumes locales qui ne laissent rien à découvert. 2° D'un défaut essentiel dans la construction des ouvrages en cuivre, dit chéneaux, destinées à recouvrir au-dedans des balustrades les eaux provenant des toits (...) 3° et enfin de ce qu'avec ces vices essentiels de construction, l'hôtel au moment de la révolution, est resté pendant plus de dix ans sans réparation et dans un véritable état de déperissement. »¹⁶

¹⁵ Courrier non daté, adressé par Jean Debry au Ministre de l'Intérieur, Archives Nationales, cote F/13/1700

¹⁶ Extrait retranscrit du courrier, non daté, adressé par Jean Debry au Ministre de l'Intérieur, Archives Nationales, cote F/13/1700

Le 12 janvier 1806, un devis estimatif des réparations à faire de toute urgence mentionne notamment « 5 journées pour la réparation des plombs qui couvrent la voûte du péristyle »¹⁷. Cette indication nous permet d'émettre l'hypothèse que la coupole de l'entrée était alors recouverte de plomb.

L'extrait du Registre des Délibérations du conseil général du Département du Doubs de la session de 1807, nous informe de l'avis du conseil qui considère que le département n'est pas en mesure d'effectuer la dépense relative aux travaux, évaluée à pas moins de 150 000 francs, et signale que même s'il en eut les moyens, « il ne pourrait lui convenir d'employer une somme aussi considérable dans un édifice dont le Gouvernement ne lui a pas formellement concédé la propriété ».¹⁸

1809 Denis-Philibert Lapret¹⁹ contrôleur-voyer, architecte à Besançon et Claude-Antoine Colombot architecte du domaine, sont désignés comme experts pour procéder à l'estimation de l'hôtel de la préfecture du Doubs. Dans ce rapport, ils préconisent certaines mesures nécessaires au maintien de l'hôtel : « Les soussignés pensent que pour conserver cet édifice, il est absolument nécessaire de supprimer les balustrades qui règnent dans les pourtours du corps de logis principal, celles des deux ailes sur la cour **ainsi que sur la rue entre lesdites ailes dont les murs sont dans le plus mauvais état**, leurs constructions n'étant propres au climat qu'avec des dispositions très couteuses.

L'on pourrait. 1° Laisser seulement le mur de clôture sur la rue avec la porte cochère dans le centre. 2° Rétablir l'entablement ou corniches du corps de logis, des deux ailes sur la cour ainsi que sur la rue, étant dégradées par la gelée, ainsi que les parties qui pourraient aussi en être attaquées. [...] ».

1810 L'Hôtel de l'Intendance devenu Hôtel de la Préfecture devient officiellement propriété du Département du Doubs, par décret du 22 octobre 1810.

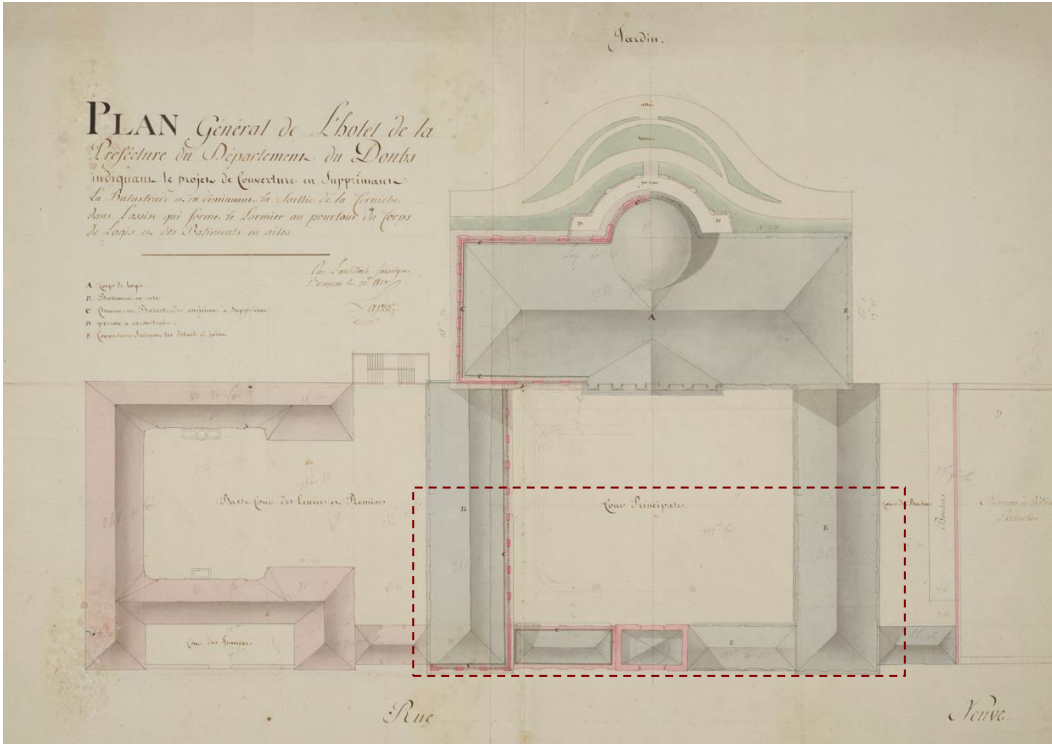
L'architecte Lapret propose un projet de suppression de la balustrade et des chéneaux ainsi que de la diminution de la saillie des corniches (empreinte rouge sur le plan des Archives Départementales ci-dessous). Les chéneaux étroits en cuivre où les neiges s'accumulent ont vocation à être remplacés par un égout de comble, couvert en tuile creuse²⁰. La dépense est évaluée à 89 240 francs.

¹⁷ AN, cote F/13/1700 [IMG_7621]

¹⁸ L'extrait du Registre des Délibérations du conseil général du Département du Doubs, session 1807, Archives Nationales, cote F/13/1700

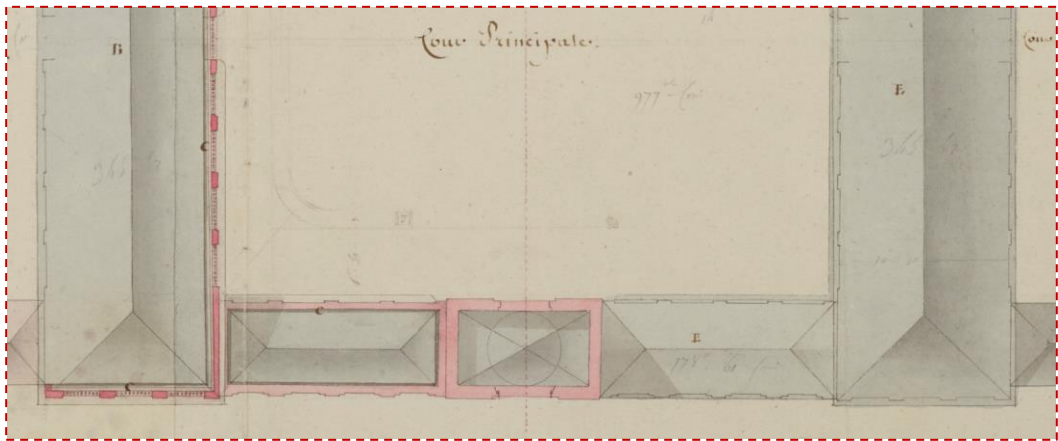
¹⁹ Fils d'un sculpteur sur bois, il apprend l'architecture auprès du sieur Nicolas Nicole. Il succède à l'architecte Charles-François Longin (auteur de la promenade de Chamars ainsi que d'un plan de la rue de traverse conservé aux AM sous la cote 8 Fi 4) dans sa fonction de contrôleur-voyer de la ville de Besançon.

²⁰ AN, cote F/13/1700



DP. Lapret, Architecte _ Plan général de projet de couverture en supprimant la balustrade et en diminuant la saillie des corniches, 1810, Archives Départementales du Doubs, cote 4 N 7

- Légende indiquée sur le plan :
- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| A- Corps de Logis | D- Perron à reconstruire |
| B- Bâtiment en aile | E- Couverture suivant les |
| C- Chéneaux et balustrades | détails ci-joints |
| anciennes à supprimer | |

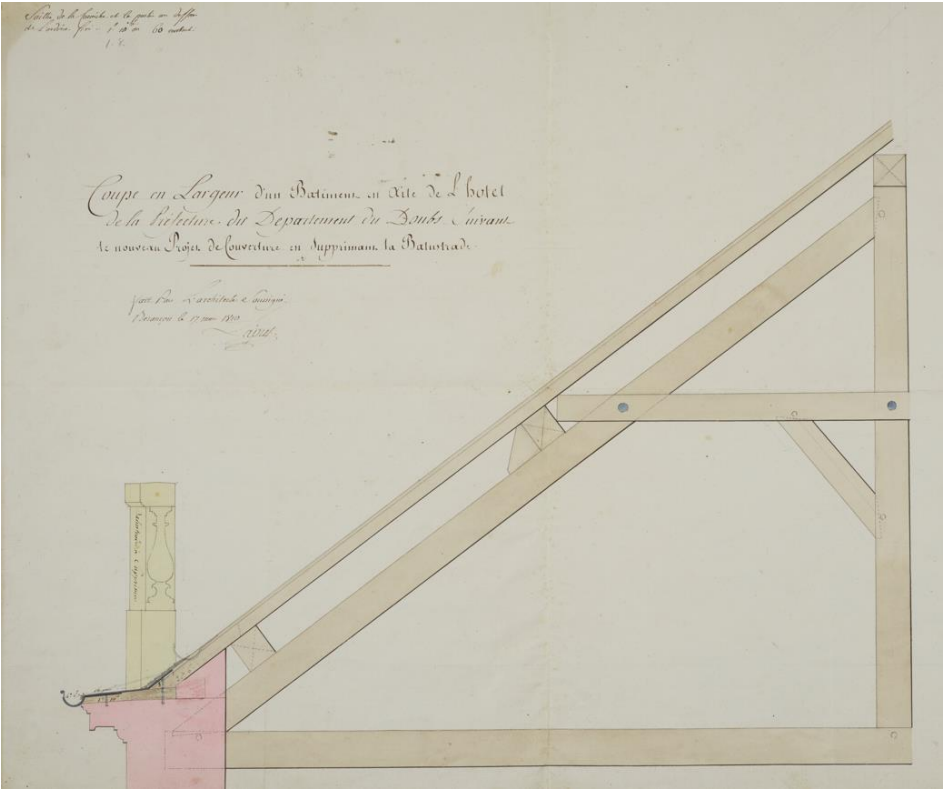


Extrait du plan général de projet de couverture en supprimant la balustrade et en diminuant la saillie des corniches, Lapret, 1810, Archives Départementales du Doubs, cote 4N7-12

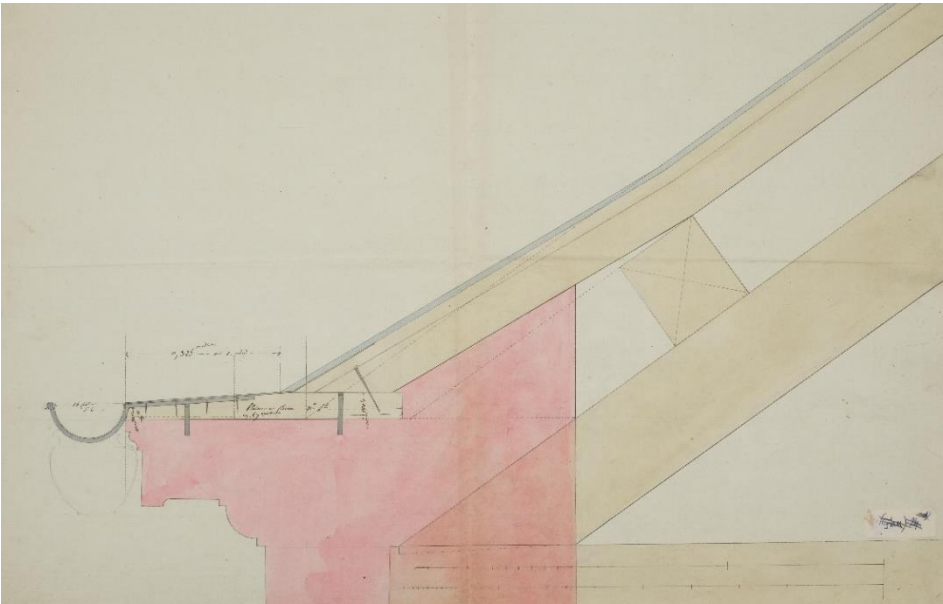
- Le plan de 1810 est précieux pour l'étude que nous menons puisqu'il nous donne des certitudes concernant l'état existant de l'édifice. En effet, ce plan permet notamment :
- De confirmer que les couvertures des pavillons d'entrée étaient des couvertures à croupes (de type pavillon) ;
 - De confirmer l'existence de chéneaux en cuivre permettant de collecter les eaux de pluies (indiqués dans le rapport du préfet Debry de 1807 comme sous-dimensionnés) ;
 - De confirmer la présence de balustrades sur les ailes en retour et son absence sur les pavillons d'entrées y compris le corps central.

Le plan indique également l'état projeté prévu en 1810, la partie du dessin à gauche du plan localisant les interventions à venir et celle de droite vraisemblablement l'état projeté, et nous révèle qu'à cette époque le projet ne prévoit pas de supprimer les croupes de la couverture.

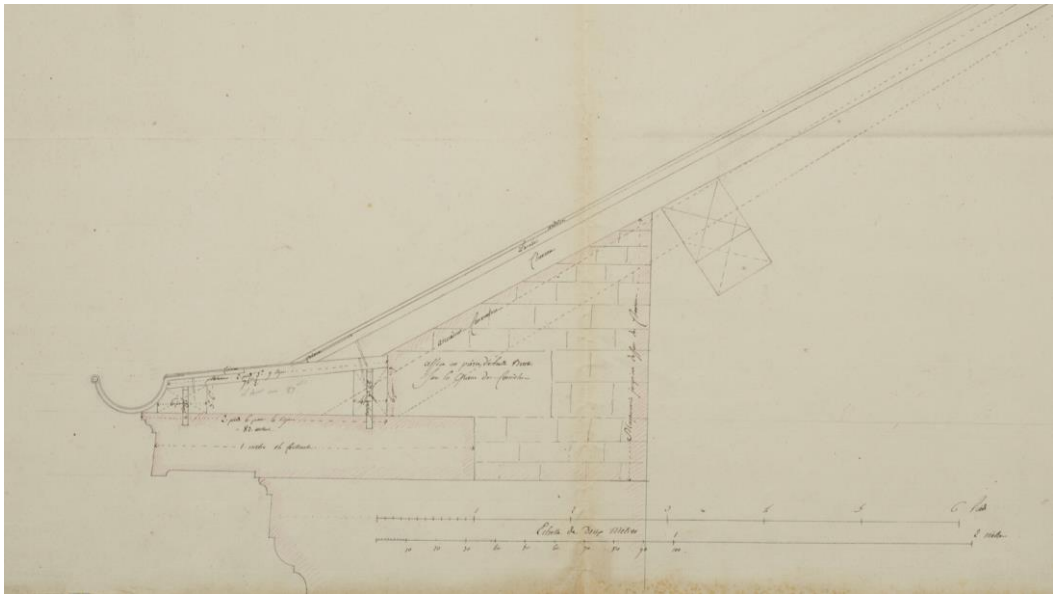
Par ailleurs, des détails en coupes rattachés au plan permettent de visualiser le principe d'intervention.



DP. Lapret, Architecte _ Coupe en largeur d'un bâtiment en aile de l'hotel de la préfecture du département du Doubs, suivant le nouveau projet de couverture en supprimant la balustrade, 1810, Archives Départementales du Doubs, cote 4N7-13



DP. Lapret (?) _ Détail en coupe, suivant le nouveau projet de couverture, non localisé, (1810 ?), Archives Départementales du Doubs, cote 4N7-11_3



DP. Lapret (?) _ Détail en coupe, suivant le nouveau projet de couverture, non localisé, (1810 ?), Archives Départementales du Doubs, cote 4N7-11_5

Les détails représentés en coupe laissent apparaître que les couvertures du pavillon d’entrée étaient vraisemblablement recouvertes d’ardoise, et analogues aux couvertures des ailes en retour. En revanche, compte tenu de l’absence de légende et de titre précisant l’emplacement de certains détails, il est difficile d’affirmer avec exactitude les dispositions des charpentes de la porterie.

1811 Le projet réalisé par l’architecte Lapret, est soumis pour avis à la 3^{ème} division du conseil des Bâtiments Civils. L’inspecteur général des bâtiments civils M^r. Petit Radel, architecte, établit alors un rapport rappelant, en introduction les dispositions existantes ainsi que leur état de conservation :

« Le principal corps de logis est décoré dans son pourtour d’un ordre ionique régulier couronné d’une balustrade ; ce corps de logis est accompagné, de droite et de gauche, de deux ailes moins hautes aussi couronnées de balustrades ; sur la rue s’étend un autre corps de logis contenant l’entrée principale couronnée d’un simple acrotère ; les eaux de ces différents corps de logis s’épanchent dans des tuyaux par des chéneaux en cuivre ; toutes ces parties sont dans un tel état de vétusté que les infiltrations continuelles ont avarié non seulement les assises des corniches mais encore la portée des bois des combles et même des parties intérieures. (...) ».

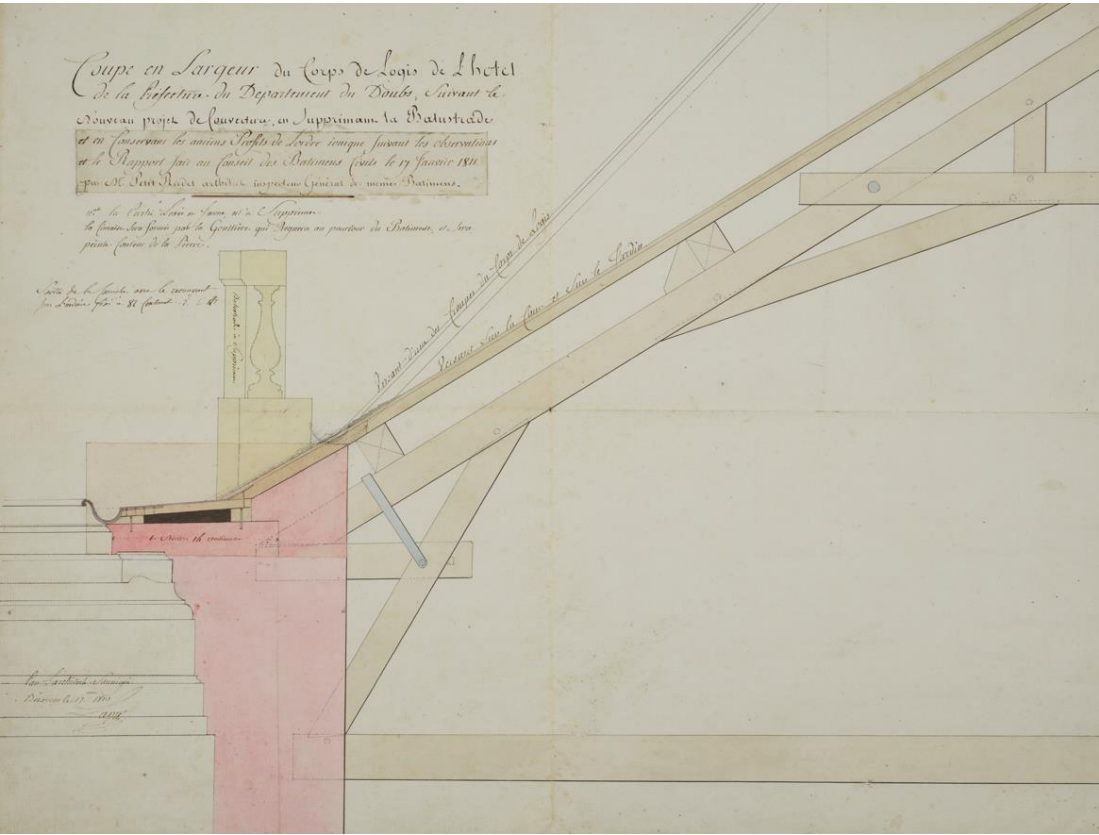
L’inspecteur poursuit ensuite par un bref rappel de la nature du projet de restauration qui vise à « (...) supprimer tous ces chéneaux et balustrades pour ne former que de simples égouts, de supprimer les cimaises, de donner moins de saillie au larmier dont l’assise sera faite à neuf sans modillons (sans doute pour gagner de la pente) (...). »

Dans son ensemble le conseil donne un avis favorable pour la quasi-totalité des dispositions proposées par l’architecte Lapret, toutefois la proposition concernant l’intervention sur les corniches est refusée. L’inspecteur écrit à ce sujet :

(...) Il serait à dessiner sous le rapport de l’aile que l’on rétablisse la corniche, notamment de l’ordre ionique, dans toute son intégralité telle qu’elle existait, car telle qu’elle est proposée elle ne serait pas supportable ; cela est très possible en prenant la pente un peu plus haut ; c’est à étudier. (...) ²¹

²¹ AN, cote F/13/1700

A la suite du rapport précité, l’architecte Lapret procèdera à des ajustements sur son projet.



DP. Lapret _ Coupe en largeur du corps de logis de l’Hôtel de la Préfecture du Département du Doubs, suivant le nouveau projet de couverture en supprimant la balustrade, en conservant les anciens profils de l’ordre ionique suivant les observations du conseil des bâtiments civils. _1810, rectifié en 1811, Archives Départementales du Doubs, cote 4N7-11_5

1813 Le 18 septembre, un devis de travaux de réparation afin d’obtenir des fonds supplémentaires, est adressé au Ministre de l’intérieur. Le devis concerne les travaux de réparation du corps de logis et une aile en retour d’équerre de l’hôtel de la Préfecture du département. Les travaux sont répartis en 7 lots à savoir²² :

1. Maçonnerie, pierre de taille et rejointoiement	12 300 F
2. Charpenterie	9 300 F
3. Couvertures en ardoises, plateries, blanchissages	5 800 F
4. Couverture en cuivre et chéneaux	25 445 F
5. Serrurerie	2190 F
6. Peinture à l’huile et à la colle	340 F
7. Pavage	800 F

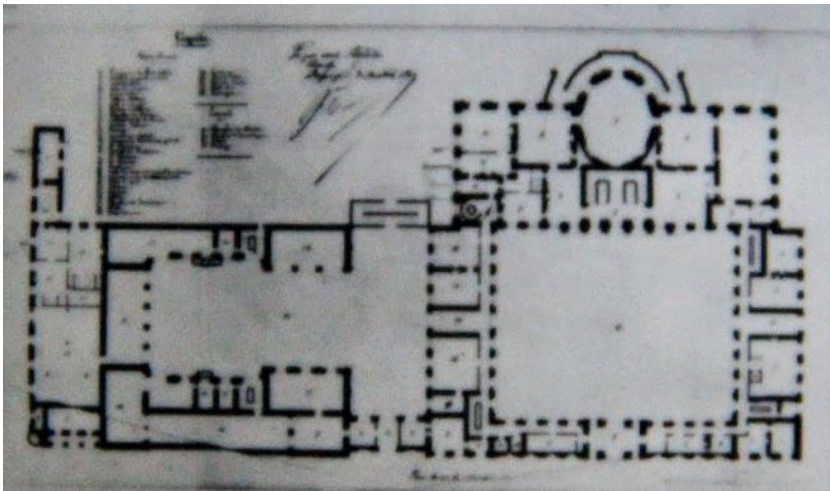
Le devis est accompagné d’une correspondance entre le préfet, Monsieur le baron Debry, et le bureau des bâtiments civils, dans laquelle il est évoqué le mauvais entretien de l’ancien hôtel de l’Intendance :

« Le bâtiment de la Préfecture a constamment été et surtout pendant la Révolution dans le plus mauvais état que pendant plus de 15 ans on n’y a fait aucune réparation de quelque espèce que ce puisse être et qu’en conséquence les dégradations ont dû successivement se multiplier. » ²³.

²² AN, cote F/13/1700 – IMG_7529

²³ AN, cote F/13/1700 – IMG_7529

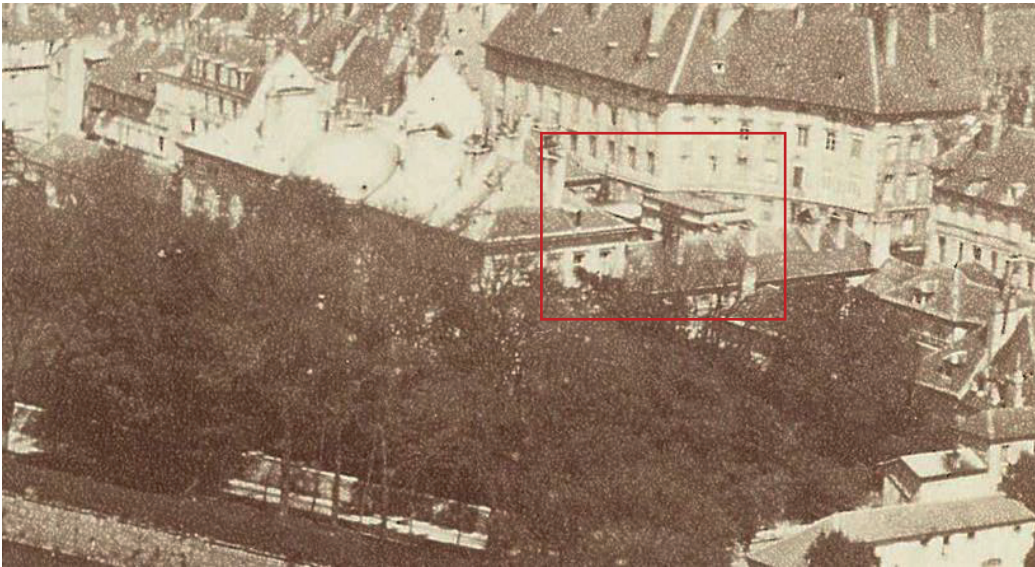
1814	La Restauration Pierre-Georges, comte de Scey-Montbéliard, nommé par Louis XVIII, devient le nouveau préfet du Doubs
1819-1823	L’architecte départemental Maximilien Painchaux entreprend des travaux de restauration et d’aménagement en 1819-1820 (7.300F) et en 1823 (5.000F) : appropriation d’appartements, reprises aux couverts, réfection de certains appartements dont le salon ovale, travaux de réparations au corps de garde. ²⁴.
1833-1846	Alphonse Delacroix occupe le poste d’architecte du département du Doubs et du diocèse, il sera ensuite nommé, en 1837, architecte de Besançon. Alphonse Delacroix, apporte des réparations aux annexes comme à la « petite intendance » (aile est du corps de logis) en 1837-1838 (4.000F), à la serre en 1842-1843, et au corps de logis. Il fait procéder à la réfection du pavage de la cour en 1846, à l’asphaltage du bâtiment en 1839-1840 pour lutter contre les infiltrations (1.500F), peinture des huisseries (2.200F). Enfin, après avoir tenté de substituer aux ardoises du toit des tuiles en fonte, il les fait remplacer par du zinc en 1839 par un marché d’adjudication de 4.000F mais en 1841 l’opération est ajournée « sine die » ²⁵
1841	Des plans du rez-de-chaussée et du premier étage de l’hôtel de la préfecture conservés aux Archives Nationales²⁶ révèlent quelques modifications par rapport au plan signé « Roy » de 1803-1804, notamment sur l’aile Est de la porterie (corps de garde) où les latrines sont désormais accessibles depuis un corridor et non plus par le biais d’une baie communicante avec l’aile en retour d’équerre (celle-ci est d’ailleurs bouchée). Concernant le plan de l’étage, les couvertures des pavillons n’y sont pas représentées.



Plan du rez-de-chaussée, Archives Nationales, cote N/III/Doubs/20

1862	Installation d’une marquise contre la façade Nord du corps central et le pourtour de la cour d’honneur, et création d’une serre sur le perron côté jardin. ²⁷
1863	Aménagement des trottoirs de la rue Neuve (actuelle rue Charles Nodier)
1875-1879	Photographie panoramique de la ville de Besançon aux environs des années 1875, une vue de l’hôtel de la Préfecture révèle que les couvertures en croupes de la porterie (visibles sur le plan de Lapret, 1810, cote 4 N 7) ont été changées au profit de couvertures à faible pente.

²⁴ Madame Sybille Lacroix, Chargée de la protection des monuments historiques, dossier du 28.02.2019
²⁵ Archives départementales : Préfecture du Doubs : travaux d’entretien. 1815-1870, 1871-1892, non coté
²⁶ Archives Nationales, cote N/III/Doubs/20
²⁷ Madame Sybille Lacroix, Chargée de la protection des monuments historiques, dossier du 28.02.2019



Panorama de Besançon, 1875-1879, collection Ville de Besançon - Musée Comtois

XX siècle

1910	Plusieurs cartes postales anciennes du début du XX^e siècle représentent les couvertures en cuivre à très faible pente de la porte d’accès et les pavillons latéraux.
------	--

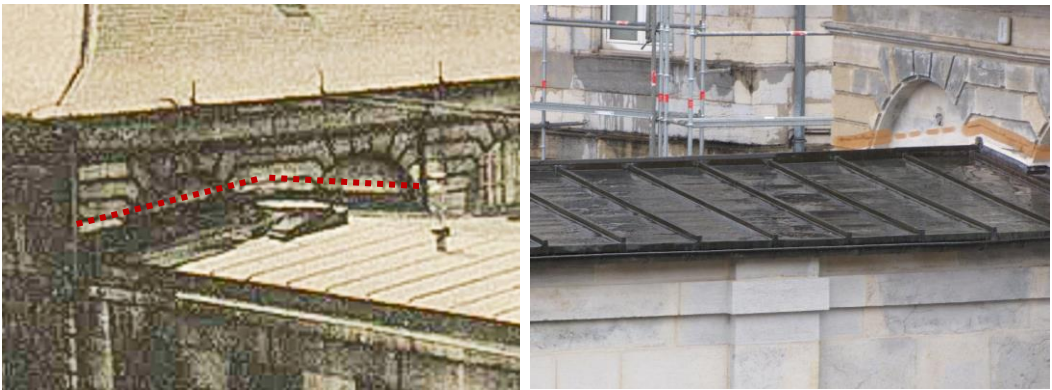


J. Liard, préfecture de Besançon, 1905-1908, Archives Municipales de Besançon, cote CP-B-P4-0375

1910 Une carte postale de 1910 permet d’observer les couvertures et révèle que le noquet de la couverture du pavillon Est remonte sur la façade jusqu’à hauteur d’une trace d’engravure observée sur l’élévation de l’aile en retour.



Fêtes présidentielles des 13, 14, et 15 août 1910, Carte postale
Archives municipales, cote CP-B-P46-0391



A gauche : Détail de la couverture en 1910 _ Carte postale, Archives municipales, cote CP-B-P46-0391
A droite : Photographie de la couverture ou on peut observer une trace sur les parements en pierre (ligne orange) _ Gabriella Guzmann Architecte du patrimoine - Extrait du « Diagnostic de la charpente, partie II - Bâtiments sur rue au droit du portail monumental d’entrée » _2023

1914 Carte postale illustrant l’entrée triomphale et permettant de constater l’état de conservation des parements.



La préfecture, 1914, carte postale,
Source : collection JFM

1923 Arrêté du 19 septembre portant sur le classement au titre des Monuments Historiques de l'ensemble des façades de l'hôtel (sur cour, sur jardin et sur rue), de la décoration intérieure de l'escalier, des quatre pièces du rez-de-chaussée, ainsi que de l'ensemble de la porte d'entrée sur rue.

1930-1940 Ensemble de clichés du photographe Maurice Thaon (1910 - après 1965), conservés à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, montrant l’ancienne marquise sur les élévations de la cour d’honneur, y-compris le long des pavillons latéraux de la porterie.



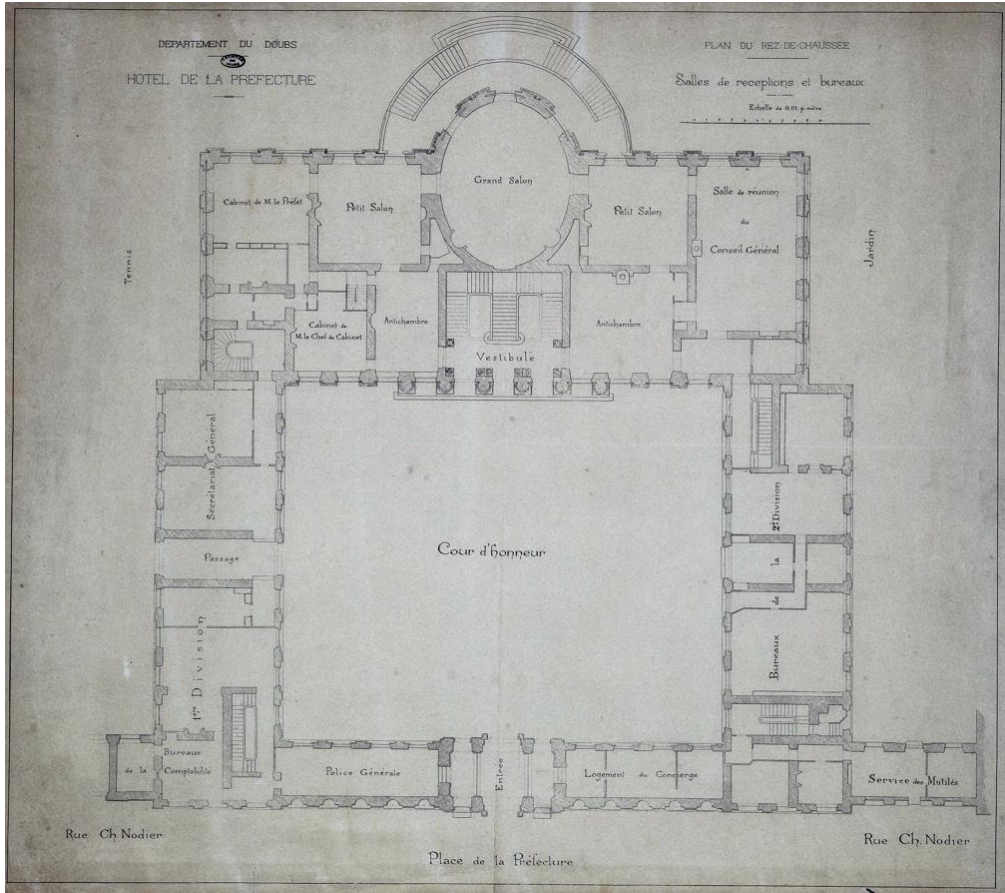
Maurice Thaon, Aile Ouest de la cour d'honneur, Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, Cote AP23L000533



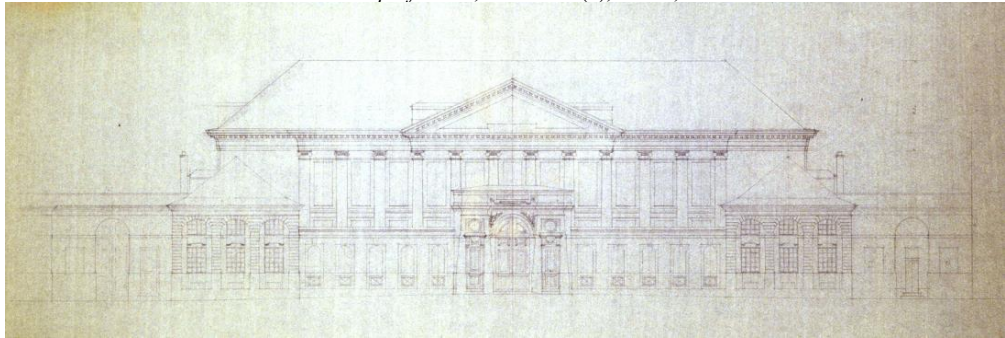
Maurice Thaon, Porterie principale (corps central) à gauche côté cour, à droite côté rue
Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, cote AP23L000536

1947 Georges Jouven devient Architecte en Chef des Monuments Historiques, et prend la charge du département du Doubs de 1947 à 1980. (Soit la totalité de son mandat d’ACHM)

Années 1950 Dans les années d’après-guerre, la distribution intérieure des pavillons latéraux est modifiée. Plus aucune cloison de séparation n’est représentée dans le pavillon de gauche qui accueille la « police générale ». Le corridor du pavillon de droite a été supprimé pour aboutir finalement à une tripartition du logement du concierge.



Plan du rez-de-chaussée de l’hôtel de la préfecture, vers 1950 (?), AD25, cote 1F11592



Elevation de l’hôtel de la préfecture, vers 1950 (?), AD25, cote 1F11593

1951 Devis présenté par Georges Jouven, Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour la réparation des couvertures et la réfection des fenêtres de la loge du concierge²⁸. Les travaux sont effectués par l’entreprise Georges Desservy implantée à Besançon.

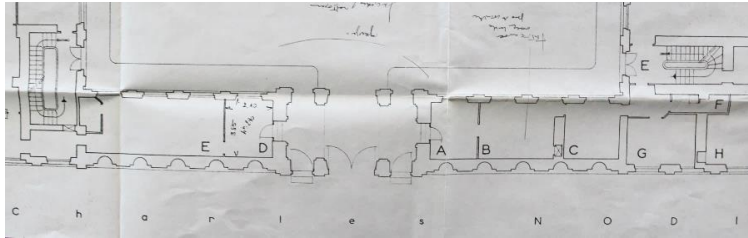
1952 Devis présenté le 15 septembre pour la remise en état de la cour d’honneur comprenant la réfection du portail de la rue de la préfecture²⁹. Les travaux sont effectués par l’entreprise de travaux publics et particuliers, Pateu et Robert : « A la suite du déplacement des bureaux, la verrière en mauvais état a été supprimée mais toutes les consoles en fer forgé ont été serrées au nu de la façade. Il a fallu enlever tous les scellements au plomb ainsi que les tampons [...]. Ces trous furent rebouchés au ciment et pierres artificielles bouchardées. »³⁰.



Vue de la porte cochère depuis la cour d’honneur, septembre 1952, MPP, cote F/1989/10/8-114

1955 Devis du 12 décembre pour des travaux de remise en état de la cour d’honneur dont la réfection des peintures de la porte cochère³¹.

1960 Un plan du rez-de-chaussée de la préfecture est révélateur de quelques changements dans la distribution intérieure, notamment avec l’ajout d’une cloison dans le pavillon gauche qui accueille désormais un secrétariat général ainsi qu’un poste de police disposé non loin de l’entrée principale.



- A loge du concierge
- B cuisine
- C chambre
- D poste de police
- E secrétariat général

Extrait du plan du rez-de-chaussée de la Préfecture, 15 février 1960, MPP, cote F/2005/8/2-1

²⁸ MPP, cote F/1989/10/8-114

²⁹ MPP, cote F/1989/10/8-114

³⁰ MPP, cote F/1989/10/8-114

³¹ MPP, cote F/1989/10/8-114

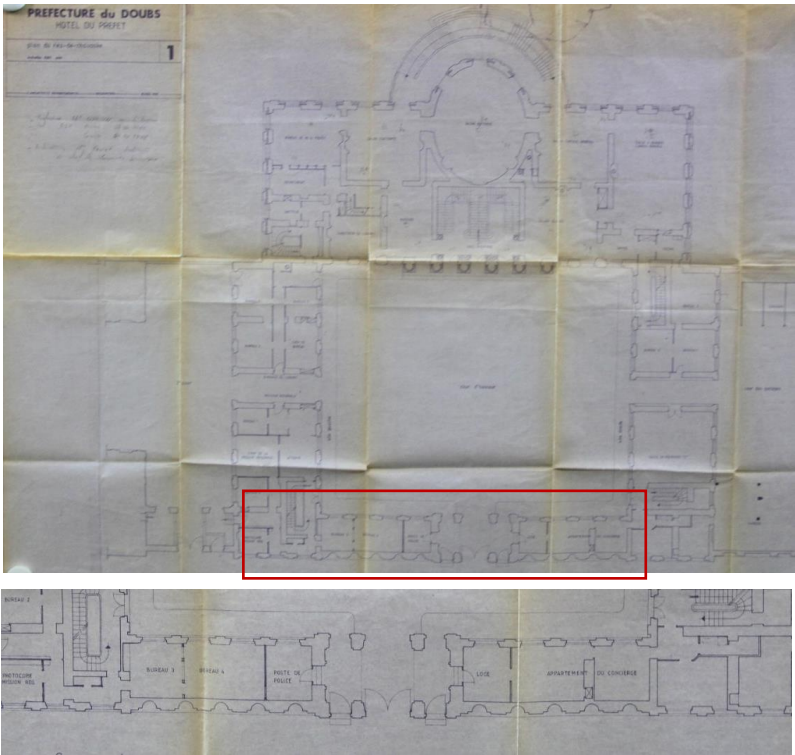
1963 La façade de l’hôtel de la préfecture côté rue est dans un mauvais état de conservation. G. Jouven architecte en chef réalise un devis pour la remise en état des façades comprenant dans le chapitre II la restauration des façades latérales et du porche d’entrée de la cour d’honneur³².



Vue de la porterie depuis la demi-lune, janvier 1963, MPP, cote F/1989/10/8-114

Arrêté du 30 juillet 1963, portant classement au titre des Monuments Historiques de l’ensemble des toitures de l’hôtel de la préfecture.

1981 La distribution intérieure du pavillon de gauche est légèrement modifiée avec l’ajout d’une cloison supplémentaire. L’ancien secrétariat est divisé en deux bureaux tandis que l’emplacement du poste de police demeure inchangé depuis sa mise en place dans la période d’après-guerre.



Plan du rez-de-chaussée de la Préfecture avec le détail des pavillons, mars 1981, MPP, cote 2005/008/03

³² MPP, cote F/1989/10/8-114

Fin XX^{ème} et XXI^{ème} – Les dernières campagnes de travaux

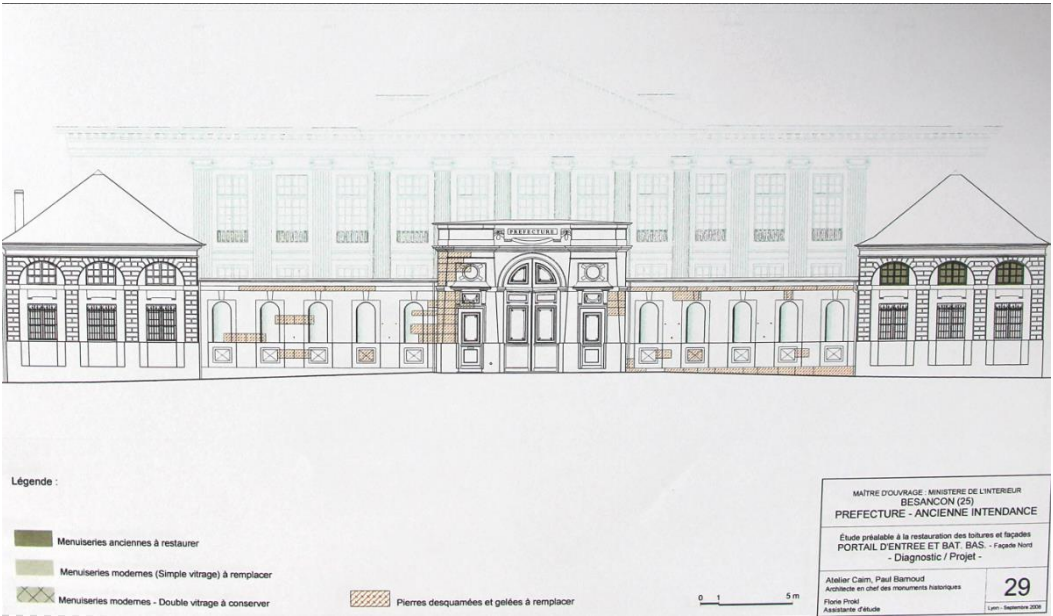
1990-2005 La photographie aérienne réalisé par Jean-Paul Tupin³³, rend compte d’une gradation hiérarchique (déjà visible sur le plan général de Lapret, 1810) entre les bâtiments de la cour d’honneur couverts d’ardoise et les bâtiments des communs couverts, quant à eux, en tuile plate.

La couverture de la porterie semble présenter les mêmes dispositions qu’aujourd’hui, avec un revêtement en cuivre sur le corps central et l’aile Ouest, et un revêtement vraisemblablement en zinc sur l’aile est.



Jean-Paul Tupin, *Vue aérienne de la préfecture*, 1990-2004, Archives municipales, cote 6Fi74

2008 En septembre, une étude préalable à la restauration des façades et des toitures de l’hôtel de la préfecture est réalisée par l’Architecte en Chef des Monuments Historiques Paul Barnoud. L’état sanitaire du portail d’entrée et des pavillons adjacents y est précisé. La couverture en cuivre est réputée être dans un bon état de conservation, ainsi que les menuiseries, tandis que les maçonneries en pierre de taille sont jugées en mauvais état de conservation.



Etat sanitaire des pavillons et de la porterie, Etude préalable de Paul Barnoud, septembre 2008, MPP, cote E/2009/3/20-127

³³ Jean-Paul Dupin est photographe



**En hachures orange, les pierres desquamées et gelées à remplacer*

Les travaux sur la porterie concernent le nettoyage des parements, le rejointoiement des façades, le ragréage au mortier, la dépose en démolition des menuiseries au rez-de-chaussée ainsi que le remplacement des pierres de taille pour un montant approximatif des travaux de 200 000 euros.

Cette campagne de restauration a nécessité la dépose de plusieurs pierres d’assise de la corniche. Les pierres remplacées sont identifiables par les combles et chaque nouvel élément de maçonnerie a fait l’objet d’une numérotation



Exemple de numérotation des blocs de pierre changés lors de la restauration des pavillons, Cliché de l'agence Caillaault, 2023

2018

Un reportage photographique a été réalisée par la Conservation Régionale des Monuments Historiques, vraisemblablement avant la restauration de la porterie. La nature de la pierre employée dite « pierre de Chailluz » du nom de la forêt où elle était extraite non loin de Besançon est reconnaissable aux taches jaunes disparates qui se détachent d’une couleur grise dominante.



Porche de la cour d'honneur du côté de l'aile Ouest / coupole, planche 5 et 6, CRMH – SL – 2018, MPP, cote D/1/25/13-2